

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 10 novembre 2006

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

1) Réponse au vœu de M. Charles Anderegg, Conseiller communal, au sujet de l'éclairage public au chemin des Crêts

La Municipalité a prévu, en 2008, dans le plan des investissements, la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public au chemin des Crêts, tronçon Nord, ainsi que les cheminements piétonniers du parc public de la Chatanéraie.

2) Autorisation générale de plaider (préavis 17/2006)

Exemples "d'utilisation" de l'autorisation de plaider:

Tribunal des mineurs

- Comparution au Tribunal des mineurs (pas de cas depuis ces deux dernières années).

Se fondant sur cette autorisation, la Municipalité délègue le chef de service concerné à l'audience de ce tribunal. Lors du dernier cas, il s'agissait de déprédations commises à des bâtiments communaux.

Tribunal administratif

- 2002, dépôt d'un mémoire au Tribunal administratif concernant la construction d'un immeuble d'habitation avec parking souterrain, rue de Bassenges.
- 2003, dépôt d'un mémoire au Tribunal administratif concernant les transformations et la réhabilitation d'une annexe, rue de Bassenges.
- 2005, dépôt d'un mémoire au Tribunal administratif concernant le recours de la commune d'Ecublens contre la décision du 10 août 2005, par laquelle le chef du département des infrastructures annule le procès-verbal de traversée et lui transfère la RC 82b, avenue du Tir-Fédéral.
- 2005, dépôt d'un mémoire au Tribunal administratif concernant la construction de deux immeubles d'habitation, route de la Brûlée.
- 2005, dépôt d'un mémoire au Tribunal administratif concernant l'installation d'un site de téléphonie mobile, sentier de Denges.

Tribunal fédéral

- 2006, dépôt d'un recours de droit public au Tribunal fédéral contre l'arrêt rendu par le Tribunal administratif le 21 décembre 2005, rejetant le recours de la commune d'Ecublens sur la délimitation des tronçons de routes cantonales en traversée de localité.

Tribunal d'arrondissement

- En revanche, la Municipalité n'a pas eu l'occasion, ces dernières années, de plaider auprès du Tribunal d'arrondissement (pénal).

3) Acquisition et implantation de trois panneaux lumineux graphiques (préavis 9/2006)

Comme vous avez pu le constater, les panneaux lumineux ont été installés et sont opérationnels. La Municipalité vous convie cordialement à participer à la petite manifestation d'inauguration qui aura lieu le **vendredi 17 novembre 2006, à 17 h**, à proximité du panneau situé au centre commercial.

4) Fermeture provisoire de la salle de gymnastique du bâtiment Pluton – Réparation de la charpente

Les travaux de réparation de la charpente, au-dessus de la salle de gymnastique du bâtiment Pluton, sont terminés.

La salle de gymnastique a été remise à disposition des écoles et des sociétés locales dès le 2 novembre.

Le sol sportif de la salle n'a pas souffert des charges d'étais et de chantier qu'il a dû subir et le nouveau plafond rend l'atmosphère des lieux plus chaude et plus claire à la fois.

En ce qui concerne la partie juridique de cette affaire, les tractations sont toujours en cours.

5) Information sur les coûts de la facture sociale

La facture sociale est un poste très important des charges communales. Vu la complexité de ce qui se cache derrière ces deux mots, la Municipalité, soucieuse d'informer le Conseil communal, désire porter à votre connaissance les dernières informations transmises par le Canton. Vous les trouverez en annexe.

Ces informations concernent le budget 2007 qui vous sera bientôt soumis et donnent quelques explications sur l'évolution de la facture sociale et la destination des fonds.

Le premier document (annexe 1) vous montre la facture prévisionnelle pour notre commune et les différents régimes sociaux.

Le deuxième (annexe 2) vous présente l'évolution entre la facture 2006 (provisoire) et la facture 2007 (prévisionnelle) pour l'ensemble des communes, puis donne quelques explications sur les variations 2006-2007 et l'augmentation de 6% de la facture globale.

Nous avons rajouté à ces informations du Canton un troisième document qui vous montrera l'évolution de la facture sociale pour notre commune depuis 2002 (annexe 3). Nous vous rendons attentifs sur le montant total pour 2006 de Fr. 4'401'500.-- qui est celui du budget voté selon les prévisions fournies par le Canton en automne 2005.

La dernière réévaluation transmise prévoit une facture pour un montant total de Fr. 5'245'384.--. En partant de ce dernier chiffre, pour comparer 2006 à 2007, on s'aperçoit que l'augmentation pour notre commune est de Fr. 1'421'200.--, soit 27%. Cette forte augmentation de notre part résulte de la péréquation intercommunale et de la nouvelle classification, plus défavorable, d'Ecublens.

6) Demandeurs d'emploi

Situation au 31 octobre 2006: **392 demandeurs d'emploi** (492 au 31 décembre 2005).

7) Population

Situation au 31 octobre 2006: **10'244 habitants** (10'286 au 31 décembre 2005).

La Municipalité